



Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 15 septembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CONTINUATION D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD, LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD ET LA CAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOIR à Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE à Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Stéphanie DELGUTTE, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c60-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CONTINUATION D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD, LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD ET LA CAN

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque souhaite poursuivre le projet d'« Orchestre à l'école » initié en 2012.

Parallèlement, dans le cadre de son projet, l'équipe pédagogique de l'école de Saint-Hilaire-la-Palud exprime la volonté de continuer à œuvrer par le biais de l'orchestre à l'école et la motivation qu'il a suscitée, pour remédier aux difficultés dans les apprentissages fondamentaux et à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, et favoriser ainsi la réussite scolaire des élèves.

Ce projet artistique éducatif crée une dynamique dans l'espace communautaire. Moteur de transformation et de rayonnement de la culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribue à la construction collective dans le temps d'un ancrage identitaire territorial.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Projet pédagogique

Objectifs généraux :

- Amener les élèves à se familiariser avec différentes formes de l'expression et de la création artistiques ;
- Découvrir un nouveau champ artistique ;
- Elargir les possibilités d'expression et de communication ;
- Construire une culture artistique ouverte sur le monde ;
- Valoriser et favoriser l'épanouissement de l'enfant par une expression personnelle et collective ;
- Conduire les élèves à des productions publiques.

Analyse des besoins :

Le projet d'école laisse apparaître au-travers de différents indicateurs (évaluations nationales CE2/6^{ème}, intervention des membres du RASED, indicateurs de 1^{ère} scolarisation...) outre des difficultés en lecture, mathématiques et en langue orale un problème d'intégration de la culture locale à la culture scolaire. L'école semble être un univers différent du point de vue de la représentation du monde qu'elle véhicule.

En effet, St Hilaire la Palud est un milieu rural où la population dispose de faibles moyens économiques et les enfants ne sont qu'une très faible proportion à pouvoir utiliser les équipements culturels de la ville de Niort la plus proche : salle de concerts, musées, salle de cinéma, conservatoire...

Notre action est donc de renvoyer les élèves à une culture, des réalités, un monde qui ne sont pas ceux et celles connus localement, « développer des valeurs, des attitudes nécessaires pour sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen » *(référence au socle commun de connaissances et de compétences, inscrit dans la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005)*.

Nous avons décidé d'orienter notre action vers un projet d'orchestre à l'école ne nécessitant aucun pré-requis vocal, instrumental, théorique ou culturel privilégiant l'oralité et permettant à des élèves de jouer d'un instrument en groupe tout de suite pour favoriser la réussite scolaire et susciter la motivation des élèves

COMMENT L'ATELIER S'INSCRIT-IL DANS LE PROJET D'ECOLE ?

AXES	APPORTS DE L'ATELIER
<p><u>Lutte contre l'échec scolaire</u></p>	<p><u>L'atelier permet une aide aux enfants en difficulté. C'est une matière complémentaire où l'enfant peut travailler sous d'autres formes les bases des différentes acquisitions :</u></p> <p>« L'enfant auditif » aura largement sa place. Les connaissances à acquérir, en lien avec le répertoire abordé à l'école, sont autant gestuelles qu'intellectuelles, rythmiques que chantées si bien que chaque enfant peut trouver un domaine valorisant.</p> <p>D'autre part, cette activité complètement nouvelle offre à l'enfant en difficulté un domaine totalement différent, un lieu vierge de tout passé sur lui et ses acquisitions et il peut alors accepter de « sortir de son personnage ».</p> <p>Le travail musical étant aussi un travail spatio-temporel, pour certains cela leur permet de mûrir physiologiquement et de mieux se situer dans l'espace et dans le temps : acquisition fondamentale pour l'apprentissage de l'écriture, de la lecture.</p> <p>La musique oblige l'enfant à se structurer, à coordonner tête et corps : base fondamentale pour tous les apprentissages, pour toutes acquisitions de vie pratique.</p>
<p><u>Maîtrise de la langue orale et de la langue écrite</u></p>	<p><u>La musique est un langage et s'apprend comme tel... Cela ne peut donc renforcer les systèmes d'acquisitions nécessaires à la langue orale et écrite</u></p> <p>L'atelier contribue à l'écoute et l'identification des sons. Ces compétences développées permettent une plus grande aisance pour la compréhension et la pratique de la langue orale.</p> <p>Le codage est une première initiation à l'écrit et permet à l'enfant d'intégrer la liaison entre un son simple et son écriture, la perception d'une phrase et sa transcription à l'écrit. Il fait le lien entre la phrase musicale et la phrase littéraire puis, dans un second temps, l'organisation d'un texte (musical ou littéraire). Il établit un parallèle entre thème musical et littéraire (début d'analyse formelle).</p>

	<p><u>La pratique musicale développe des capacités de contrôle de soi, d'écoute et de respect des autres et permet à un individu de participer à une réalisation commune. Ce sont des « savoirs - être » que tout citoyen doit posséder.</u></p>
<u>Citoyenneté</u>	<p>Par son apport culturel, elle permet de faire prendre conscience à l'élève ou au groupe sa possibilité d'accéder à une culture plus universelle</p>
<u>Et développement</u>	
<u>artistique et culturel</u>	<p>Une initiation culturelle de l'ensemble des élèves de l'école est rendu possible par cet atelier de pratique artistique, valorisé par une classe.</p>
	<p>Une discothèque d'école est constituée et intégrée à la Bibliothèque d'Ecole : développement de « coins écoute » dans les classes avec objectif de création d'une salle d'écoute.</p>
	<p>Depuis l'année 2008-2009, par le biais du projet d'école dans son deuxième volet, les enseignants de l'école de St Hilaire la Palud ont mis en place un <u>cahier culturel</u> qui suit chaque élève de la petite section au CM2. Ce cahier touche à trois domaines : musical, littéraire et plastique. Il est complété chaque année de plusieurs compositeurs, œuvres, artistes et auteurs. Il a pour but de favoriser l'accès des élèves à la culture et d'atténuer les contrastes culturels observés à l'école.</p>
	<p>Les instruments utilisés (trompettes, cors d'harmonie, cornets, trombones, saxhorns) ainsi que les compositeurs, les époques, les genres, les types de formations...abordés lors de l'atelier seront intégrés au Cahier culturel de l'école puis présentés aux élèves des autres classes.</p>
	<p>Ces pratiques permettent à chaque enfant de se situer personnellement dans un monde culturel universel.</p>

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c60-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

Modalités d'organisation Projet OAE (2017-2018) :

Pour la quatrième année, les séances auront à nouveau eu lieu dans la garderie (à l'école maternelle) de St Hilaire la Palud (mise à disposition par la commune) chaque jeudi matin de 9h15 à 11h15.

Chaque répétition hebdomadaire de 2 heures sera partagée en deux temps :

-1 heure de tutti

-1 heure d'ateliers en petits groupes

La première séance de l'activité aura lieu le **jeudi 14 septembre 2017** (date à confirmer).

La formation instrumentale retenue a été un peu modifiée puisque nous n'aurons plus de cor.

Notre orchestre comptera donc des trompettes, des cornets, des trombones et des tubas

(quelques instruments seront, cette année encore, empruntés au parc instrumental du Conservatoire).

Pour cette quatrième année de projet les 28 élèves participant au projet seront répartis sur deux classes : CE2-CM1 (L. Doreille) et CM1-CM2 (E. Gonnord).

Tous les élèves de CM1 (19) et de CM2 (9) feront partie de l'orchestre de cuivres.

Les 16 CE2 ne seront plus intégrés au projet que de façon ponctuelle car durant l'année 2 et l'année 3, nous nous sommes aperçus que, le groupe de deux classes complètes était trop important et que sa gestion était parfois difficile.

Ces élèves de CE2, ne pouvant pas (par manque d'instruments) rejoindre un pupitre à vent, seront en classe pendant les deux heures d'OAE, gérés (à tour de rôle) par l'un des deux enseignants du projet.

Etant donné que l'orchestre sera composé de 19 élèves de CM1 débutants (sur 28), toutes les séances durant le premier trimestre seront systématiquement menées par les deux professeurs du Conservatoire (un professeur chargé des « débutants » et un autre chargé des deuxièmes années).

Le Conservatoire proposera à nouveau de dispenser des cours individuels de cuivres à quelques élèves volontaires (certainement 4 ou 5) participant au projet OAE. Ces cours auront lieu le jeudi midi sur le temps de pause méridienne dans des salles mises à disposition par la mairie. Ces quelques élèves seront inscrits au Conservatoire de Niort (seuls les cours seront dispensés à Saint-Hilaire la Palud par les professeurs du Conservatoire).

Programmes et compétences mises en œuvre dans le cadre du projet

Domaines	Compétences travaillées au cycle III	Compétences travaillées au cycle II	Compétences mises en œuvre en atelier
Français	<p>Comprendre et s'exprimer à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. - <i>Domaines du socle : 1, 2, 3</i> <p>Lire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire avec fluidité. - Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. - Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> <p>Écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits variés. 	<p>Comprendre et s'exprimer à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diversifiées. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit. - <i>Domaines du socle : 1, 2, 3</i> <p>Lire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. - Comprendre un texte. - Pratiquer différentes formes de lecture. - Lire à voix haute. - Contrôler sa compréhension. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> <p>Écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits. 	<p>Prioritairement le travail sera fait par oralité, répétition et imitation des sons produits.</p> <p>Puis il passera par une phase de codage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - écouter ; - identifier des sons / structures (se retrouver dans l'environnement sonore permet de se situer dans un milieu) ; - codage des sons pour un passage à l'écrit ; - se repérer dans l'espace (latéralisation) et dans le temps (jeux de rythmes) ; - rappeler une mélodie, un chant, une danse, - verbaliser les actions ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - <i>Domaine du socle : 1</i> <p>Comprendre le fonctionnement de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots. - Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. - <i>Domaines du socle : 1, 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit. - <i>Domaine du socle : 1</i> <p>Comprendre le fonctionnement de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu. - Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre. - Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. - <i>Domaines du socle : 1, 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - développer le vocabulaire du sonore ; - utiliser la polyphonie (travail à plusieurs voix du style orchestre) pour organiser les productions musicales du groupe ; - prendre conscience de la phrase musicale (organisation du son, et du rythme). - Capacité à entrer en contact avec des anciens et se mettre en position d'écoute de la mémoire de l'autre, - Capacité à transcrire à l'écrit des propos recueillis oralement, - Prise de conscience historique : les propos collectés devront être resitués dans l'environnement de leur époque.
<p>Education physique et sportive</p>	<p>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives. - <i>Domaine du socle : 3</i> 	<p>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe. - <i>Domaine du socle : 3</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - éveiller à la prise de conscience du schéma corporel : coordination, décontraction, respiration, indépendance ; - mémoriser le geste ; - retrouver des rythmes de base ; - assumer sa voix musicale ;

			<ul style="list-style-type: none"> - assumer son rôle au sein du groupe, - prendre conscience du rapport à l'espace, - approche du corps au service du sensible et de l'émotion, - rapport masculin / féminin.
EMC	<p>La sensibilité : soi et les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Se sentir membre d'une collectivité. <p>Le jugement : penser par soi-même et avec les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aptitudes à la réflexion critique : en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. <p>L'engagement : agir individuellement et collectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> - partager le matériel ; - respecter le matériel ; - jouer ensemble ; - trouver une unité sonore et de tempo ; - laisser le temps à chacun de s'approprier le texte musical ; - inviter au tutorat dans le travail musical ; - respecter l'écoute de l'autre ; - développer l'autonomie critique.
Mathématiques	<p>Calculer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux, de manière exacte ou 	<p>Calculer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou 	<ul style="list-style-type: none"> - travailler les durées ;

	<p>approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - <i>Domaine du socle : 4</i> 	<p>approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - <i>Domaine du socle : 4</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - travailler la polyrythmie ; - savoir se placer les uns par rapport aux autres ; - intervenir au bon moment par rapport au morceau, aux autres musiciens.
--	---	--	--

Education musicale	<ul style="list-style-type: none"> - Chanter et interpréter : - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié avec expressivité. - <i>Domaines du socle : 1, 5</i> - Écouter, comparer et commenter : - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps 	<p>Chanter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation. - Interpréter un chant avec expressivité. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> <p>Écouter, comparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et comparer des éléments sonores. - Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences. - <i>Domaines du socle : 1.1, 1.4, 3, 5</i> <p>Explorer et imaginer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique. 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un vocabulaire technique, spécifique lié à l'instrument et à la musique ; - mémoriser des mélodies (accompagnements, morceaux, mélodies chantées) ; - avoir une attitude d'écoute : s'écouter, écouter l'autre et le groupe ; - développer le chant intérieur ; - travailler en polyphonie et en canon ;
---------------------------	--	--	---

	<p>historique contemporain, proche ou lointain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i> - Explorer, imaginer et créer : - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> - Échanger, partager et argumenter : - Argumenter un jugement sur une musique. - Ecouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité. - <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores. - <i>Domaines du socle : 1.4, 5</i> <p>Échanger, partager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences. - Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité. - <i>Domaines du socle : 1.1, 3, 5</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre que l'orchestre a besoin de chaque capacité donc de chacun ; - jouer selon un tempo et en rythme ; - favoriser la culture musicale en découvrant des variétés de genre et de style selon les époques et les cultures.
--	---	--	--

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c60-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

Evaluation :

Une attention particulière sera portée :

- aux résultats scolaires (avant et après la mise en place de l'orchestre) en prenant en compte la moyenne de la classe, le taux de redoublement, l'évaluation en fin de CM2,
- à l'attitude en classe et dans l'enceinte de l'école,
- à l'attitude envers l'école
- à l'ambition,
- à l'estime de soi,
- aux rapports sociaux,
- à la confiance envers les autres,
- à l'attitude dans le cadre du projet et face au dispositif proposé (cf. annexes « évaluation de mon attitude »).

Elle prend en compte la progression individuelle de l'élève, l'évolution de ses comportements (savoirs-être) dans l'orchestre et ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux (savoirs, savoirs-faire).

Intitulé :	début de l'activité	fin d'activité
SAVOIRS ETRE		
Est capable d'écouter l'autre		
Est capable d'écouter le silence		
Est capable d'avoir une analyse critique sur soi même		
Respecte le travail de l'autre		
Est capable d'aider l'autre		
Est capable de repérer au sein du groupe celui qui est en difficulté		
Reste concentré		
SAVOIRS - SAVOIRS FAIRE		
Est capable de s'occuper seul de son instrument		
Est capable de manipuler correctement l'instrument (tenue)		
Est capable de ranger l'instrument		
Est capable de reproduire un rythme seul avec son instrument		
Est capable de jouer une mélodie seul		
Est capable de jouer une mélodie en groupe		
Capacité de respecter les consignes données pour un travail		
Reconnaît sa main droite de sa main gauche (position sur l'instrument)		
Est capable de frapper des rythmes		
Est capable de se situer dans l'espace et le temps		
Prend conscience de sa respiration		
Est capable de gérer sa respiration		

Notre but est de conduire les élèves à se produire régulièrement, enjeu moteur dans l'évaluation du dispositif : des représentations publiques de l'orchestre dans le cadre d'évènements particuliers (fête de la musique) mais également des rencontres avec d'autres partenaires que l'école (associations musicales du territoire). Ces valorisations deviendront alors un vecteur actif capable d'emporter différentes matières scolaires.

A long terme, nous souhaitons que ce projet permette aux élèves de développer une pratique dépassant le cadre et le temps scolaire et favorise un maillage du territoire en permettant l'implantation d'une antenne du conservatoire de Niort dans ce secteur.

SYNTHESE - juillet 2016

46 élèves ont participé au projet = 27 CM1-CM2 (instrumentistes avec un cuivre) + 19 CE2

Intitulé	Nombre d'élèves maîtrisant la compétence	Nombre d'élèves ayant la compétence en cours d'acquisition	Nombre d'élèves ne maîtrisant pas la compétence	
Etre capable de				
Ecouter le silence	46	/	/	/46 élèves
Respecter le travail de l'autre	46	/	/	
Repérer celui qui est en difficulté	43	3	/	
Respecter des consignes	46	/	/	
Rester concentré	40	6	/	
Mémoriser	39	7	/	
Ressentir sa respiration	46	/	/	
Savoir-faire				
Connaissances théoriques :				
Enchaînement des notes	29	15	2	/46 élèves
Lecture de notes	19	22	5	
Les vitesses	31	11	4	
Les nuances	35	8	3	
Les articulations	21	18	7	
La pulsation & le rythme :				
Connaissance & reconnaissance (fiche lecture)	22	19	5	/46 élèves
Reproduction du rythmique (frappé & vocal)	19	18	9	
Reproduction instrumentale	23	19	4	
Ressenti corporel	40	4	2	
Vocale :				
Justesse	41	5	/	/46 élèves
En soliste avec paroles	38	8	/	
En soliste avec notes	36	10	/	
En tutti une voix	41	5	/	
En tutti plusieurs voix	39	5	2	
Instrumentale :				
Jouer en soliste	19	4	4	/27 élèves
Jouer en tutti	21	5	1	
Jouer en écoutant les autres	21	5	1	
Jouer en suivant l'accompagnement (CD)	23	2	2	
Prendre conscience de la phrase musicale	20	6	1	
Mémorisation du jeu instrumental	24	1	2	

Bilan Projet OAE (Année 3 : 2016-2017) :

Pour la troisième année, les séances ont à nouveau eu lieu dans la garderie (à l'école maternelle) de St Hilaire la Palud (mise à disposition par la commune) chaque jeudi matin de 9h15 à 11h15.

Chaque répétition hebdomadaire de 2 heures a été partagée en deux temps :

-1 heure de tutti

-1 heure d'ateliers en petits groupes

La première séance de l'activité a eu lieu le jeudi 15 septembre 2016.

La formation instrumentale retenue était la même que les années précédentes :

trompettes, cors d'harmonie, cornets, trombones, tubas

(4 instruments ont été empruntés au parc instrumental du Conservatoire)

Pour cette troisième année de projet les élèves ayant déjà bénéficié d'une année de pratique étaient répartis sur deux classes : CE2-CM1 (L. Doreille) et CM1-CM2 (E. Gonnord)

Tous les élèves de CM1 et de CM2 ont fait partie de l'orchestre de cuivres : 4 cors, 7 tubas, 9 trompettes ou cornets et 7 trombones.

Durant toute l'année, les 19 élèves de CE2 ne pouvant pas (par manque d'instruments) rejoindre un pupitre d'instruments à vent, ont été intégrés au projet grâce au chant et à diverses actions telles que l'écriture de paroles de certains chants.

Etant donné que l'orchestre était composé de 9 élèves débutants (sur 27), toutes les séances durant le premier trimestre ont été systématiquement menées par 2 professeurs (un professeur chargé des « débutants » et un autre chargé des deuxièmes années).

	Trompettes / cornets	Trombones	Tubas	Cors	Total
Instrumentistes ayant participé au projet 3 ans	2	1	4	4	11
Instrumentistes ayant participé au projet 2 ans	3	2	1	0	6
Débutants cette année	4	4	2	0	10
Instrumentistes par pupitre	9	7	7	4	27

Nous avons également créé un pupitre de saxophones avec 2 élèves de CM2 qui pratiquent cet instrument depuis plusieurs années à l'école de musique du Vanneau.

Cette année, nous avons choisi d'associer l'OAE à un autre projet impliquant les trois autres classes de l'école sur le thème de l'opéra (ce qui nous permettait de mêler la musique, le chant et le théâtre).

Pour ce faire, nous avons fait appel à l'association « *Les voix d'Aunis* » et la compagnie lyrique et musicale « *La Bohème* » afin de bénéficier de leur projet « **Cocktail d'opéra** ».

Ce projet regroupe des extraits d'opéras de Gounod, Wagner, Gluck, Mozart, Bizet et Offenbach. Il permet aux élèves de prendre part à un spectacle de professionnels de 2 heures en chantant dans le chœur (6 airs) en accompagnant des solistes.

Les élèves participant à OAE ont travaillé les chants dès le mois de septembre et pendant 6 mois.

Les élèves de GS-CP et CP-CE1 ont rejoint le projet au mois de novembre 2016. Ils ont travaillé les chants communs et les parties théâtrales. Un petit groupe d'élèves a même travaillé trois airs supplémentaires extraits de « *La flûte enchantée* » de W.A. Mozart.

En parallèle des séances hebdomadaires avec les professeurs du Conservatoire, les élèves ont travaillé plusieurs semaines avec la soprano Fabienne Cellier-Triguel.

Elle a été rejointe plus tard par la comédienne et metteur en scène Sylvie Péteihl, par le baryton Josselin Michalon et le pianiste japonais Massanori Kobiki.

Les PS-MS ont participé aux premières séances d'initiation avec Fabienne (pose de voix, écoute, travail de la respiration...). Ils ont su faire preuve d'une attention soutenue.

La représentation finale, un récital en 4 actes, a eu lieu le **vendredi 3 février 2017** à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Hilaire la Palud.

En impliquant tous les élèves de l'école (de la PS au CM2) ce projet a permis de mettre en œuvre des activités en lien avec les différents axes du projet d'école :

- Assurer la maîtrise des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire
- Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves
- Favoriser une poursuite harmonieuse du parcours de l'élève (projets interclasse) afin de minimiser les effets de rupture.

Après ce premier projet opéra, nous avons poursuivi l'année en travaillant plus spécifiquement avec l'orchestre.

Nous avons pour objectif plusieurs représentations publiques en fin d'année :

- le **jeudi 4 mai** devant les trois autres classes de l'école
- le **jeudi 4 mai** devant les pensionnaires de la maison de retraite de St Hilaire la Palud
- le **jeudi 22 juin** avec l'orchestre du collège de Mauzé sur le Mignon
- le **vendredi 23 juin** devant les parents des 2 classes concernées

Le programme de cette deuxième partie d'année a été conçu pour alterner pièces instrumentales, chants et tutti.

Tous les élèves de l'école ont été vraiment impliqués dans ces projets qui leur ont permis d'accroître leur motivation. Ils ont également favorisé un tutorat entre les élèves « lecteurs » et les « non-lecteurs ».

La réussite des spectacles a pu améliorer la confiance en soi de tous et particulièrement des élèves les plus inhibés qui ont su prendre des risques et se valoriser sur scène.

La composition des différents spectacles a accru la confiance entre les différents protagonistes puisque chaque composante annonçait la suivante.

La collaboration avec des intervenants extérieurs (compagnies théâtrales et lyriques, chanteurs et musiciens professionnels,...) a donné du sens aux apprentissages des enfants et ainsi permis une reconnaissance du travail accompli par tous.

L'évaluation prend en compte la progression individuelle de l'élève, l'évolution de ses comportements (savoir-être) dans l'orchestre, ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux (savoir, savoir-faire).

Le fait de conduire les élèves à se produire en public est un enjeu moteur dans l'évaluation du dispositif. Ces valorisations deviendront alors un vecteur actif capable d'emporter différentes matières scolaires.

Ensuite, grâce à ce projet, comme l'année passée, plusieurs élèves de CM1-CM2 de l'école ont eu l'opportunité de développer une pratique dépassant le cadre et le temps scolaire en suivant des cours particuliers avec les professeurs du Conservatoire.

Ceci a favorisé un maillage du territoire en permettant, chaque jeudi midi (sur le temps de pause méridienne) une délocalisation à St Hilaire la Palud des cours individuels du Conservatoire de Niort.

Enfin, cette année, le collège de Mauzé sur le Mignon a assuré la continuité du projet orchestre avec une trentaine de collégiens. Cette formation compte cinq anciens élèves de l'école de Saint-Hilaire qui avaient participé à l'OAE pendant 2 ans. Cette action contribue également au renforcement de la liaison école-collège.